

# Évaluer la compétence en EPS ?

Des pistes de réflexion.

Frédérique & Marc Tabory

UPPA - STAPS de Tarbes

Mars 2025

Avec l'enseignement par compétences<sup>1</sup>, l'École française a changé de paradigme. Il ne s'agit plus de transmettre des connaissances disciplinaires morcelées. L'enjeu est aujourd'hui de permettre aux élèves d'établir des ponts entre les disciplines, de leurs apprendre à reconnaître des similitudes<sup>2</sup> entre les situations de façon à pouvoir réutiliser ce qui a été appris dans un nouveau contexte. Ainsi, les programmes disciplinaires sont aujourd'hui au service du Socle Commun de connaissances et de Compétences<sup>3</sup>. Mais évaluer la compétence reste une réelle difficulté pour le corps enseignant. Afin de situer le problème, reprenons la définition communément admise aujourd'hui.

Les chercheurs francophones s'accordent sur l'idée que l'élève compétent est celui qui est capable de résoudre des situations complexes et inédites qui demandent le choix et la combinaison de procédures apprises<sup>4</sup>. Dans le cadre de l'enseignement de l'Éducation Physique et Sportive, nous retiendrons l'idée qu'un élève compétent aura appris des ressources (connaissances, capacités, attitudes)<sup>5</sup> internes et externes et les remobilisera pour résoudre avec efficacité un problème complexe relativement nouveau<sup>6</sup>. Cette complexité a été prise en compte par les concepteurs de ces programmes affirmant que l'élève construira des compétences intégrant 3 dimensions : motrice, méthodologique et sociale. Les chercheurs en neurosciences<sup>7</sup> précisent qu'il faudra avant toute chose apprendre ces ressources que nous nommerons des savoirs et qu'il faudra ensuite mobiliser ces savoirs dans le contexte d'une action de résolution de problème, un savoir-faire. Les savoirs appris devront de plus être automatisés afin de libérer la capacité attentionnelle de façon à résoudre plus aisément le problème par étapes<sup>8</sup>.

Toute la difficulté de l'évaluation de la compétence consistera à minima de tenir compte d'une double contrainte : juger, apprécier des ressources qui sont internes à l'élève (par définition difficilement accessibles), mais également juger, apprécier la qualité et l'efficacité de la remobilisation des ressources. Il faudra ainsi que l'enseignant, au sein d'une classe de 30 élèves, puisse suivre le raisonnement de l'élève face à un problème relativement nouveau.

## 1 Qu'allons-nous évaluer, l'habileté ou la compétence ?

La difficulté des enseignants consistera à évaluer la transformation en profondeur de l'organisation cognitive mais aussi motrice (en E.P.S.) de l'élève. L'important sera d'évaluer la compétence et non pas des connaissances ou des habiletés<sup>9</sup>. Il s'agit de voir comment les connaissances sont acquises mais,

---

<sup>1</sup> Charte relative à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des programmes d'enseignement ainsi qu'aux modalités d'évaluation des élèves dans l'enseignement scolaire. Avril 2014

<sup>2</sup> Adé D., Gal-Petitfaux N., Sève C. & Trohel J. Actions, significations et apprentissage en EPS. 2013

<sup>3</sup> Décret 31 mars 2015

<sup>4</sup> Carette V. Et si on évaluait des compétences en classe ? À la recherche du "cadrage instruit". In Mottier Lopez L. & Crahay M. (dir.). Évaluations en tension. 2009

<sup>5</sup> « L'enseignement proposé aux élèves leur permet de développer et mobiliser des ressources nécessaires à la construction de compétences. Ces ressources sont des capacités, des connaissances et des attitudes. Elles entretiennent entre elles des relations d'interdépendance et sont indissociables les unes des autres ». Programme EPS Lycée Général et Technologique Arrêté du 17 janvier 2019

<sup>6</sup> Tabory F. & M. Enseigner par compétences. Faire face à la complexité en coopérant. Mai 2022  
[meirieu.com/FORUM/forumsommaire12.htm](http://meirieu.com/FORUM/forumsommaire12.htm)

<sup>7</sup> Masson S. Développer des compétences. Comment mieux utiliser son cerveau. 2024

<sup>8</sup> Poirier-Proulx L. La résolution de problèmes en enseignement. Cadre référentiel et outils de formation. 1999

<sup>9</sup> Rey B., Carette V., Defrance A. & Kahn S. Les compétences à l'école. Apprentissage et évaluation. 2006

peut-être surtout, opérationnalisées sous la forme de capacités et attitudes mais aussi, réutilisées dans des contextes sociaux variés et relativement nouveaux.

Notons qu'il est commun de confondre l'habileté et la compétence. Olivier Reboul<sup>10</sup> définissait l'habileté comme la capacité à faire et refaire à la demande avec un minimum de perte de temps et d'énergie. L'habileté sera donc une ressource interne de la compétence, un savoir en action stabilisé. Qu'il soit cognitif ou moteur, les textes programmes de l'EPS le nomment capacité.

Affirmons ici que lors d'une phase dévaluation de la compétence, il ne s'agit pas, pour l'élève, de faire la preuve de son efficacité à refaire encore une fois ce qui a déjà été fait antérieurement une multitude de fois, son habileté ! La compétence se différencie nettement de l'habileté parce qu'elle demande à l'élève de gérer la complexité d'un problème relativement nouveau.

Être compétent ne consiste pas à rajouter un savoir-faire et un savoir-être à des savoirs, mais de savoir ce qu'on sait, comment on le sait, avec quel pouvoir d'agir pour faire face à des situations nouvelles<sup>11</sup>. Pour évaluer la compétence, l'enseignant devra donc interroger l'élève sur ce qu'il a réellement compris, et pas seulement s'il a compris. En termes de psychologie cognitive, nous dirons qu'il doit vérifier que le stade des connaissances déclaratives est dépassé par l'élève (verbaliser le savoir) pour vérifier que ses connaissances deviennent procédurales (mettre le savoir en action sous la forme de capacités) et conditionnelles (réfléchir à posteriori sur le savoir engagé). Pour toutes ces raisons, la situation d'évaluation de la compétence ne peut faire l'objet d'un enseignement préalable.<sup>12</sup>

## 2 La compétence réelle n'est observable qu'en action.

Pour la plus grande partie des chercheurs francophones, l'approche par compétences implique une entrée par les situations plutôt que par les savoirs<sup>13</sup>. Quand un élève développe une compétence, il est possible d'analyser cette construction progressive en trois temps : le traitement compétent d'une situation (réussir une action), la mise en mots de ce qui a permis cette réussite (explicitation de la compétence) et l'utilisation de cette compétence dans le cadre d'une situation de la même famille (adapter la compétence)<sup>14</sup>. L'évaluation de la compétence devrait donc permettre d'estimer le niveau d'acquisition et d'efficacité au cours de ces 3 étapes par l'élève. Gageons que nous trouvons là un cadre pour organiser l'évaluation de la compétence.

La conséquence immédiate de la construction de cette progression chez l'élève est qu'il sera nécessaire, lors de la phase d'évaluation de la compétence, que l'enseignant soit directement et en permanence présent dans la situation. Il doit être en mesure de retracer la construction de la compétence dans le temps et comprendre son adaptabilité à d'autres situations. Gérard Scallon nommait cela l'assessment<sup>15</sup> ce qui étymologiquement signifierait littéralement « s'asseoir avec ». L'évaluation devient une affaire de communication entre un élève observé et l'enseignant qui l'évalue ; le professeur devient un « observateur professionnel des élèves au travail <sup>16</sup>».

Au minimum, deux difficultés majeures se présentent à l'enseignant.

- Premièrement, une classe comprend un grand nombre d'élèves qu'il faudra donc suivre simultanément dans leur progression. Est-ce même seulement réaliste ? Il faudrait, par exemple, proposer un formulaire, un cahier, un portfolio ou autre permettant le recueil du cheminement de notre élève lorsqu'il résout le problème par étapes.

---

<sup>10</sup> Reboul O. Qu'est-ce qu'apprendre ? 1980

<sup>11</sup> Clerc F. (2012). Une avancée ambiguë. In Villeneuve J.-L. (dir.). Le socle commun en France et ailleurs.

<sup>12</sup> Kahn S. Intentions des politiques et réalités du terrain en Belgique. In Villeneuve J.-L. (dir.). Le socle commun en France et ailleurs. 2012

<sup>13</sup> Ayotte-Beaudet J.-P. & Jonnaert P. (2010). Recensions des textes francophones traitant de la notion de compétences. Les cahiers de la Chaire UNESCO de développement curriculaire, n° 3.

<sup>14</sup> Jonnaert P., Ettayebi M., Defise R. Curriculum et compétences. Chapitre 2. Compétence : une notion revisitée dans une perspective située. 2009

<sup>15</sup> Scallon G. L'évaluation des apprentissages dans une approche par compétences. 2004

<sup>16</sup> Perrenoud P. (2004). Évaluer des compétences. L'éducateur, mars

- Deuxièmement, le système scolaire présente historiquement des réticences à évaluer un comportement plus social, comme les attitudes et le travail de groupe, qui ne relève pas explicitement des contenus disciplinaires. Le développement de l'auto-évaluation et de l'évaluation par les pairs, notamment grâce aux outils numériques, peut devenir dans cette optique un enjeu stratégique pour l'évaluation des compétences. La résurgence de la pédagogie coopérative<sup>17</sup> et la volonté de revisiter les travaux de Aronson<sup>18</sup> concernant la méthode du JIGSAW est à ce titre révélateur.

### 3 Une solution : des repères de progressivité pour évaluer.

Force est de constater que toute la difficulté pour les enseignants est d'accepter et d'évaluer ce qui est inhérent à la compétence : une forme d'approximation de la part de l'élève dans la mise en œuvre des solutions. Faire preuve de compétence, c'est tâtonner, avancer, reculer pour se corriger et réavancer vers la solution. C'est prendre du temps pour se tromper, expérimenter des solutions, analyser, discuter avec les pairs... Comme le dit fort justement Philippe Perrenoud, c'est un « rapport au savoir que l'école rejette ordinairement »<sup>19</sup>. La notion de compétence a un caractère ambigu car elle possède deux faces<sup>20</sup> : l'une visible qui révélera le comportement de l'élève ou le résultat obtenu, l'autre invisible qui consiste à remobiliser de façon pertinente les ressources apprises face au nouveau contexte.

L'évaluation doit être révélatrice de 2 choses distinctes : le niveau de ressources et la qualité de la progression de l'élève face au problème à résoudre. Une solution prometteuse consistera à mobiliser des échelles descriptives<sup>21</sup> de la compétence. Les textes programmes de l'EPS utilise un autre vocabulaire avec les repères de progressivité. Les documents d'accompagnement pour l'évaluation du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture utilisent quant à eux l'expression de degrés de maîtrise<sup>22</sup>.

En somme, évaluer la compétence est très loin d'être simple. Toute la difficulté pour l'enseignant, ou l'équipe pédagogique, résidera dans la construction d'indicateurs fiables de la progressivité. À ce titre, les notes ne peuvent à elles seules renseigner fidèlement sur la finesse du raisonnement, des essais et des erreurs, des retours en arrière, des modifications de cheminement de l'élève.

Évaluer la compétence c'est évaluer un cheminement qui par définition sera en grande partie interne à l'apprenant.

---

<sup>17</sup> Connac S. Apprendre avec les pédagogies coopératives. Démarches et outils pour l'école. 2009

<sup>18</sup> Aronson E. The jigsaw strategy. 2002

<sup>19</sup> Perrenoud P. Quand l'école prétend préparer à la vie... Développer des compétences ou enseigner d'autres savoirs ? 2011

<sup>20</sup> Marsenach J. EPS au collège et volley-ball. 1994

<sup>21</sup> Scallon G. Des savoirs aux compétences. Exploration en évaluation des apprentissages. 2015

<sup>22</sup> Eduscol. Article mis en ligne le 15 janvier 2019. <https://www4.ac-nancy-metz.fr/ien57egpa/spip.php?article221&lang=fr>